COMPRENDRE LE HANDICAP POUR ACCUEILLIR EN EAJE

CABINET CONSEILS & FORMATIONS

www.konseils.fr

Durée / Modalités

- 7h
- Présentiel
- Arles, Martigues, Salon de Provence

(Lieu à définir en fonction de la demande)

Publics

Professionnels
Domaines : Médico, Social et Sanitaire

Pré-requis

Direction, manager, professionnel de terrain

Participants

Min 5 personnes
Max 12 personnes

Formateur - intervenant

Mme ALDEGUER Inès
Formatrice Adulte
Educatrice Jeunes Enfants

Référente pédagogique et Handicap

Inès ALDEGUER
ines.kconseils13@gmail.com
07 65 69 21 54

Notre référent handicap, Inès Aldeguer se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation.

Préambule

La loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale, et la charte d'accueil en Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) posent les fondements d'une approche inclusive pour les enfants en situation de handicap. Cette législation souligne l'importance de l'égalité des chances et de la participation de tous les enfants à la vie collective dès le plus jeune âge.
Accueillir un enfant en situation de handicap en EAJE, c'est s'engager à adapter nos pratiques éducatives pour répondre à ses besoins spécifiques. Cela implique une formation continue des professionnels, une collaboration étroite avec les familles et les spécialistes du handicap, ainsi qu'une adaptation des locaux et des activités proposées.

Objectifs

Votre texte de paragraphe

- Comprendre les différentes formes de handicap et leurs implications sur le quotidien des personnes concernées.
- Acquérir les connaissances sur le cadre législatif relatif au handicap et connaître les ressources disponibles
- Comprendre les enjeux de l'inclusion et sociale des enfants en situation de handicap notifiée ou non
- Apprendre à évaluer les besoins des enfants en situation de handicap et ajuster ses pratiques professionnelles pour une meilleure inclusion.

Demi-journée 1

Module 1.1 : Sensibiliser aux différentes formes de handicap

Contenu :

- Handicap moteur : atteintes physiques, troubles moteurs, difficultés à se déplacer, à manipuler des objets.
- Handicap sensoriel : déficience visuelle, auditive, troubles de la perception.
- Handicap cognitif : troubles d'apprentissage, troubles du langage, dyslexie, troubles du spectre autistique.
- Handicap psychique : troubles psychologiques
- Handicap psychosocial

Résultat attendu : Identifier les formes de handicap et leurs impacts quotidiens.

Module 1.2 : Connaître le cadre législatif et les ressources disponibles

Contenu :

- Loi du 11 février 2005 sur le handicap : principes d'égalité des droits et des chances, d'insertion et de citoyenneté des personnes handicapées.
- Loi Handicap de 2005 : mesures pour l'intégration scolaire, professionnelle, l'accessibilité des lieux publics et privés.
- Loi de 2016 : obligation des établissements publics d'accueillir un nombre minimum de personnes handicapées.
- Les services et établissements spécialisés

Résultat attendu : Connaître les lois et ressources disponibles qui encadre le handicap

Votre référent handicap
Inès Aldeguer
07 65 69 21 54

COMPRENDRE LE HANDICAP POUR ACCUEILLIR EN EAJE

CABINET CONSEILS & FORMATIONS

www.konseils.fr

Durée / Modalités

- 7h
- Présentiel
- Arles, Martigues, Salon de Provence

(Lieu à définir en fonction de la demande)

Publics

Professionnels
Domaines : Médico, Social et Sanitaire

Pré-requis

Direction, manager, professionnel de terrain

Participants

Min 5 personnes
Max 12 personnes

Formateur - intervenant

Mme ALDEGUER Inès
Formatrice Adulte
Educatrice Jeunes Enfants

Référente pédagogique et Handicap

Inès ALDEGUER

ines.kconseils13@gmail.com
07 65 69 21 54

Notre référent handicap, Inès Aldeguer se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation.

Demi-journée 2

Module 1.3 : Favoriser l'inclusion et la socialisation des enfants en situation de handicap

Contenu :

- Les enjeux de l'inclusion et sociale en milieu ordinaire
- Stratégies pratiques pour favoriser l'inclusion
- Promouvoir l'empathie et la coopération entre enfants avec et sans handicap (exemples de projets collectifs inclusifs).

- **Résultat attendu :** Saisir l'importance de l'inclusion pour tous les enfants en situation de handicap.

Module 1.4 : Évaluer et ajuster les pratiques professionnelles

Contenu :

- Évaluation des besoins des enfants en situation de handicap
- Ajustement des pratiques pédagogiques et professionnelles :
- Pratiques collaboratives : Importance du travail en équipe avec les familles et les professionnels spécialisés.
- Atelier pratique : Analyse de cas concrets et élaboration d'un plan d'action pour l'inclusion d'un enfant en situation de handicap dans une activité spécifique (jeu, atelier créatif, etc.).

- **Résultat attendu :** Évaluer les besoins et adapter les pratiques pour une inclusion efficace.

CABINET CONSEILS & FORMATIONS
S.A.S au capital de 1 000€
N° SIRET : 953 509 361 000 28 | N° T.V.A. INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 359 535 093 61
NUMÉRO D'ENREGISTREMENT D'ACTIVITÉ : 931 322 186 13 *
NUMÉRO QUALIOPI : CPS RNCQ 5728 - REV00
(* L'enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'état)
216 Boulevard de la République,13 300 Salon-de-Provence

COMPRENDRE LE HANDICAP POUR ACCUEILLIR EN EAJE

CABINET K CONSEILS & FORMATIONS

www.konseils.fr

TARIF

INTRA / 1500 HT / Jour

DÉLAI D'INSCRIPTION

15 jours avant la date de démarrage de la formation

MATÉRIEL

Chaque participant devra venir avec :

- Ordinateur portable ou tablette ou kit de prise de notes : Cahier, stylo …
- Situation de terrain à améliorer
- Votre bonne humeur 😊

CONTACT ADMINISTRATIF

Erick CHARLES

contact@konseils.fr

07 83 09 00 82

INSCRIPTION EN LIGNE

L'inscription à la formation sera définitive après signature de la convention de formation personnalisée & réception du paiement.

Votre référent handicap

Inès Aldeguer

07 65 69 21 54

MÉTHODES & LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

METHODES PEDAGOGIQUES

Approche par compétences : Met l'accent sur l'acquisition de compétences pratique plutôt que de se concentrer uniquement sur des savoirs théoriques. Les apprenants travaillent en petits groupes et échangent leurs connaissances et expériences. Cela renforce l'apprentissage social et crée un environnement d'entraide.

Méthode inductive : Part de l'observation et de l'expérience pour amener les apprenants à en tirer des conclusions ou des principes généraux. Les apprenants travaillent en petits groupes et échangent leurs connaissances et expériences.

Approche collaborative et / ou Mise en situation : Place l'apprenant dans des situations réelles ou proches de la réalité pour qu'il puisse appliquer directement les connaissances acquises (exercices, simulations, jeux de rôle, …)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Présentation sous forme de diaporama, visuels et de vidéos nécessaires à la bonne compréhension du sujet
- Ateliers de groupe et de cas pratiques organisés sur les thèmes abordés lors de la formation
- Supports de formation, papiers ou informatiques, remis aux participants

MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet :

> Recueil des attentes et besoins à l'inscription,
> Évaluation des acquis
> Feuille d'émergement
> Attestation de formation
> Certificat de réalisation

Les critères d'évaluation sont directement liés aux objectifs cités au programme

CONDITION D'ANNULATION

Pour toute inscription annulée après le 02 /05/2025, la totalité des frais sera due.
Le cabinet K conseils et formations se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation si l'effectif n'est pas suffisant, au plus tard une semaine avant le début de la formation.

Mise à jour le 26/03/2025